



La rentrée est déjà là, avec son lot de nouveaux projets et de bonnes résolutions. En attendant le nouveau calendrier des formations informatiques, retrouvez ce mois-ci, les dates des nouvelles sessions du passeport pour l'économie numérique. Bonne reprise à tous.

Les animateurs CEMI,
Valérie MALZAC et Arnaud PRUNET



ACTUALITÉS

Parution de la loi de modernisation de l'économie au JO :

La loi de modernisation de l'économie est parue au Journal Officiel le 5 août 2008. Ce texte prévoit plusieurs mesures pouvant intéresser les petites entreprises, dont notamment le statut de l'auto entrepreneur, les nouvelles dispositions sociales et fiscales pour les micro entreprises, une simplification du fonctionnement des EURL, SARL et SAS, de nouvelles règles d'exercice d'une activité chez soi, la simplification des règles d'exercice d'une activité ambulante, de nouvelles mesures en faveur de la reprise...

Un tableau présente les principales dispositions de ce texte à l'adresse suivante :

<http://www.apce.com/cid74791/loi-de-modernisation-de-l-economie-loi-n-2008-776-du-4-aout-2008.html>

Minitel : arrêt programmé du fleuron de la technologie française :

Symbole technologique de la France au même titre que le TGV ou la fusée Ariane, le Minitel, présenté pour la première fois à l'automne 1980, ne fêtera sûrement pas son 30^{ème} anniversaire en 2010.

En effet, le plus populaire des services (annuaire téléphonique 3611) devrait s'arrêter en mai 2009 selon le groupe pages jaunes. Supplantés par le raz de marée Internet (graphiquement plus attractif mais surtout environ 20 000 fois plus rapide avec la dernière génération de Box), les autres services devraient suivre sans doute le mouvement très rapidement.



AGENDA

Les stages informatiques du Centre Multimédia et Internet (CEMI) :

La programmation des stages informatiques est en cours d'élaboration.

Les sessions du Passeport pour l'Economie Numérique au CEMI :

- B-A BA de l'informatique : 17 septembre 2008 (14h00 - 17h00)
- De la création à l'exploitation de l'entreprise : 22 septembre 2008 (10h00 - 15h30)
- Informatiser ma gestion d'entreprise : 01 octobre 2008 (14h00 - 17h00)



L'ASTUCE DU MOIS

Effectuer une recherche sur des pages récentes de Google :

Lorsque vous recherchez une information sur Google, le moteur recherche sur toutes les pages indexées qu'elles soient anciennes ou nouvelles. Cela est très gênant, surtout lorsque l'on souhaite accéder à des informations pertinentes les plus récentes (comparatif matériel ou logiciel, actualités...).

Sur Google, vous pouvez toutefois limiter la recherche aux pages récentes, qui viennent d'être référencées. Pour cela rendez-vous sur la page d'accueil du moteur de recherche et cliquer sur le lien « Recherche avancée ». Saisissez vos termes de recherche dans les champs « Pages contenant ». Déroulez ensuite la liste « Date » puis sélectionnez la fraîcheur de l'information que vous recherchez, « 7 derniers jours » par exemple. Cliquez enfin sur le bouton « Recherche Google ».

Les résultats s'affichent alors, limités aux pages datant de moins de 7 jours.



LE LOGICIEL DU MOIS

Récupérez vos fichiers perdus grâce à RECUVA :

Il existe de nombreux utilitaires de récupération de fichiers supprimés : Pc inspector file recovery, restoration, softPerfect file recovery...

Un nouveau venu se distingue cependant de la concurrence. Il s'appelle RECUVA (prononcer « recover »). Ainsi, le logiciel affiche des informations détaillées sur l'état du fichier : une estimation de la « chance » de récupération (nulle, faible, excellente ...) et le détail des clusters réécrits par un autre fichier. Un champ de recherche et une vue en arborescence sont également de la partie.

De plus, un moteur de recherche interne au logiciel permet de retrouver rapidement le fichier que vous recherchez, d'un simple clic, vous pouvez alors restaurer le fichier recherché.

Pour couronner le tout, RECUVA peut se lancer sans installation sur une clé.

http://www.01net.com/telecharger/windows/Utilitaire/manipulation_de_fichier/fiches/38659.html



LE SITE INTERNET DU MOIS

Rechercher et installer rapidement les pilotes pour votre matériel :

Il est le plus souvent relativement fastidieux de retrouver le bon pilote (driver en anglais) spécifique à votre matériel. Le site TousLesDrivers.com permet, grâce au plugin HardwareDetection, conçu par le site Ma-Config.com d'analyser votre ordinateur puis d'afficher automatiquement les différents drivers compatibles. Une fois cette liste proposée, vous n'avez plus qu'à les télécharger et à les installer.

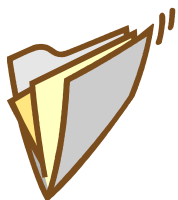
Ce service de recherche des drivers est entièrement gratuit.

La détection de votre matériel ne dure que quelques secondes et ne nécessite aucune compétence informatique particulière.

La majorité des informations collectées n'est pas obtenue grâce au système d'exploitation ce qui permet de détecter les matériels et leurs drivers même si ceux-ci ne sont pas déjà installés.

En plus de détecter vos drivers, un résumé très utile de votre configuration est affiché (système d'exploitation, processeur, carte mère, mémoire et disques durs).

http://www.touslesdrivers.com/index.php?v_page=29



LE DOSSIER DU MOIS :

Réduire la consommation électrique de son ordinateur :

Dans l'édito de cette 32^{ème} lettre de diffusion, nous parlions de bonne résolution. En voilà une relativement facile à prendre pour cette rentrée de septembre.

Avec l'envolée des coûts des matières premières et la prise de conscience de plus en plus forte que les ressources naturelles de la planète ne sont pas inépuisables, chacun peut aujourd'hui, à son échelle, faire un geste en ce sens. Pourquoi ne pas commencer alors par économiser sur l'utilisation de son appareil électrique favori : son ordinateur.

Pour alléger votre facture et sauvegarder la planète, quelques astuces peuvent être appliquées et de bonnes habitudes sont à prendre. Vous pourrez ainsi réduire de près de 50 % la consommation électrique de votre ordinateur.

Pour fonctionner, un ordinateur consomme de l'électricité. Mais entre votre alimentation, votre écran, vos disques durs, votre carte mère, votre carte graphique, votre imprimante, votre box de connexion à Internet, ..., savez vous combien consomme réellement votre ordinateur et surtout, combien cela vous coûte sur votre facture électrique ?

Avec le logiciel gratuit LocalCooling, vous pouvez déjà avoir une estimation de la consommation électrique en Watt des principaux composants de votre ordinateur lorsqu'il est en fonctionnement : écran, processeur, disques durs, mémoire, ventilateurs, carte graphique...

Téléchargez gratuitement LocalCooling sur <http://www.clubic.com/telecharger-fiche37416-localcooling.html> puis installez-le.

Une fois le logiciel installé, double cliquez sur son icône qui se trouve dans la zone de notifications, à gauche de l'horloge. Dans la fenêtre qui apparaît, cliquez sur le lien « Settings ». Toutes les options du logiciel apparaissent alors. Ouvrez l'onglet « My Power ». Une estimation de la consommation de votre ordinateur pour une utilisation normale est alors affichée.

A ces chiffres, il faut ajouter la consommation des autres périphériques : imprimantes (10W), Box(10W), les hauts parleurs (20W)...

En additionnant ces chiffres, vous obtiendrez la consommation horaire en fonctionnement de votre installation informatique. En multipliant par le tarif de base EDF du Kwh, vous vous rapprocherez sans doute de 200 € /an.

Windows XP et Vista disposent de fonctionnalités d'économie d'énergie qui vous permettent de définir un délai d'inactivité au bout duquel votre écran sera éteint, vos disques durs arrêtés et votre ordinateur mis en veille.

Avec Windows XP

Cliquez sur le bouton « Démarrer » puis sur « Panneau de configuration ».

Double cliquez ensuite sur l'icône « Options d'alimentation ».

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Lozère
2 boulevard du Soubeyran BP 90
48003 MENDE CEDEX

Tél : 04 66 49 12 66 fax : 04 66 49 19 15
info@cma-lozere.fr www.cma-lozere.fr

Déroulez la liste « Extinction du moniteur » de la colonne « Sur secteur ». Choisissez alors l'option « Après 10 minutes ». Après 10 minutes d'inactivité, l'écran de votre ordinateur sera ainsi mis en veille. Un simple mouvement de souris le rallumera immédiatement.

Déroulez ensuite la liste « Arrêt des disques durs ». Sélectionnez l'option « Après 25 minutes ». Après 25 minutes d'inactivité, vos disques durs seront arrêtés (vous serez toujours sous Windows, votre ordinateur restera allumé, les disques durs arrêteront simplement de tourner). Un simple mouvement de souris ou l'accès à un disque dur le remettra en route (cela peut prendre 2 ou 3 secondes).

Cliquez alors sur le bouton « Enregistrer sous ».

Donnez un nom à votre profil de réglages puis cliquez sur le bouton « OK ».

Cliquez enfin sur le bouton « OK ». Vos réglages sont immédiatement actifs.

Vous pouvez également faire en sorte que la totalité de votre ordinateur soit mis en veille après une période d'inactivité. Déroulez pour cela la liste « Mise en veille ». Sélectionnez l'option « Après 1 heure » par exemple. Cliquez sur « OK ». Au bout d'une heure d'inactivité, votre ordinateur sera mis en veille.

Avec Windows Vista

Cliquez sur le bouton « Démarrer » puis sur « Panneau de configuration ». Cliquez sur « Système et maintenance ». Cliquez ensuite sur « Options d'alimentation ». Dans la liste « Modes favoris », sélectionnez l'option « Economies d'énergie ». Cliquez ensuite sur « Modifier les paramètres de ce mode ». Déroulez la liste « Eteindre l'écran » puis fixez le délai à « 10 minutes ».

Vous pouvez laisser la mise en veille au bout d'une heure d'inactivité.

Notez que par défaut, les disques durs seront arrêtés au bout de 20 minutes. Pour modifier ce délai, cliquez sur la commande « Modifier les paramètres d'alimentation avancés » puis déroulez l'élément « Disque dur » afin de choisir le nouveau délai. Cliquez enfin sur « OK » puis sur « Enregistrer les modifications ».

Le logiciel LocalCooling vous permet également de mettre en place des réglages pour économiser de l'énergie. Le logiciel vous donne en plus une estimation de l'énergie économisée grâce à vos réglages.

Cependant l'utilisation du logiciel consommant lui-même de l'énergie il n'est pas indispensable de le conserver. Après avoir estimé la consommation de son ordinateur grâce à lui, vous pouvez donc le désinstaller.



LA DEFINITION DU MOIS :

Clusters ou bloc : plus petite unité de stockage d'un système de fichiers en informatique. Le choix de la taille de bloc est effectué lors du formatage du disque, et influe sur les performances et sur la capacité utile du disque.